

L'attitude des membres des Coopératives minières boliviennes est condamnée



Le secrétaire des Conflits de la Fédération, Rodolfo Pérez, a exprimé son appui à la Constitution approuvée par la majorité des Boliviens et il a condamné la position du secteur qu'il a qualifié d'antipatriotique et sans conviction.

Pour sa part, le gouvernement en coordination avec la Chambre des Sénateurs a décidé de suspendre l'analyse du projet de Loi Minière.

Le ministre de la Présidence, Juan Ramón Quintana, a expliqué qu'une telle décision a pour objectif d'obtenir un document de consensus, comme prévu dans la Constitution et éviter des actions violentes non nécessaires.

La Paz, 2 avril (RHC-PL)- La Fédération Syndicale des Travailleurs Miniers de la Bolivie a condamné l'attitude du secteur des coopératives qui est mobilisé pour exiger que soit respecté le projet initial de Loi Minière.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/19275-latitude-des-membres-des-cooperatives-minieres-boliviennes-est-condamnee>



Radio Habana Cuba